

2018-2021

CONTRAT DE FILIÈRE

# MUSIQUES ACTUELLES

~ PAYS DE LA LOIRE ~





## CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE

# FONCTIONNEMENT

### La durée du contrat et son financement

→ Un fonds commun

→ D'une durée de 4 ans

→ Un engagement annuel prévisionnel de 90 000 € :

- L'État/DRAC : 30 000 €
- Le Conseil régional : 30 000 €
  - Le CNV : 30 000 €





## CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE

# GOVERNANCE

## Le pilotage du contrat de filière

→ Le pilotage du contrat est assuré par le comité stratégique

→ La composition du comité stratégique :

- DRAC des Pays de la Loire (3),
- Centre National de la chanson, des Variétés et du jazz (3)
  - Conseil régional des Pays de la Loire (3)
    - Le Pôle (3)

→ Le comité stratégique se réunit a minima deux fois par an.





**CONTRAT DE FILIERE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE**

# **3 APPELS A PROJETS**

**EN COURS DE RENOUVELLEMENT (NOV. 2019)**

**« Coopérations professionnelles »**

**« Diversité musicale sur les territoires »**

**« Promotion des artistes émergents »**

**POUR REpondre AUX ENJEUX & OBJECTIFS  
→ ARTICLE 5 DU CONTRAT !**





**CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE**

# L'APPEL A PROJETS

## « Coopérations professionnelles »

→ des actions collectives ayant un impact durable sur l'écosystème musical, le territoire et les structures ;

pour

→ répondre aux enjeux d'émergence, de professionnalisation, de structuration, de développement économique, territorial et sociétal des projets.





**CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE**

# L'APPEL A PROJETS

## « Diversité musicale sur les territoires »

→ des initiatives venant d'acteurs émergents, isolés ou en structuration, situés sur les territoires ruraux et péri-urbains

**ou**

→ des actions dédiées à des esthétiques moins exposées dans les zones urbaines déjà couvertes en termes d'offres culturelles.





**CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE**

# L'APPEL A PROJETS

## « Promotion des artistes émergents »

→ stimuler l'innovation en matière de promotion de l'émergence artistique et les collaborations entre différents types d'acteurs.

(structures de production et de développement d'artistes - live et musique enregistrée, médias, structures de diffusion et d'accompagnement des pratiques)





## CONTRAT DE FILIERE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE

# ELIGIBILITE

	« Coopérations professionnelles »	« Diversité musicale sur les territoires »	« Promotion des artistes émergents »
Ancienneté	Un an d'existence uniquement		
Activité	Une part significative dans le champ des musiques actuelles en Pays de la Loire		
Cadre légal	En situation de régularité au regard des obligations professionnelles		
Affiliation au CNV	Ouvert à toutes les structures !	Ouvert à toutes les structures !	Réservé aux affiliés ! Sans condition d'ancienneté
Statut juridique du porteur	privé/public (avec budget autonome)	privé	privé/public







## CONTRAT DE FILIERE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE

# CRITÈRES D'APPRÉCIATION

- La qualité générale du dossier et la méthode (cohérence entre moyens et objectifs, effets attendus...)
- Le caractère innovant du projet (originalité, améliorations visées, réponses à des besoins peu satisfaits...)
- La durabilité de l'impact du projet sur l'écosystème musical et/ou le territoire (proximité, diversité, partenariats...)
- Le modèle économique et la pérennité de l'action.

OBJECTIFS / QUALITE / METHODOLOGIE / INNOVATION / DIVERSITE / PARTENARIATS





## CONTRAT DE FILIERE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE

# ELIGIBILITE

### Dépenses éligibles

- **Toutes les dépenses de fonctionnement directement liées à la réalisation du projet : salaires et charges, frais de déplacement et d'hébergement, achats, location de matériel, prestations diverses, communication...**
- **L'aide accordée ne pourra excéder 50% du montant global du projet.**
- **Les projets aidés dans le cadre de cet appel à projet ne doivent pas avoir été soutenus pour le même objet, par le CNV, l'Etat (DRAC) et le Conseil régional des Pays de la Loire dans le cadre de leurs dispositifs habituels.**





**CONTRAT DE FILIERE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE**

# CALENDRIER

**EN COURS DE RENOUVELLEMENT (NOV. 2019)**

→ [Formulaire en ligne sur :](http://www.musiquesactuelles-pdl.org)  
[www.musiquesactuelles-pdl.org](http://www.musiquesactuelles-pdl.org)

→ [Échéance : 2 mars 2020](#)

→ [Comité d'attribution : Début avril](#)





## CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE

# DES QUESTIONS ?

PLUS D'INFOS SUR :

[www.musiquesactuelles-pdl.org](http://www.musiquesactuelles-pdl.org)



VOS INTERLOCUTEURS HABITUELS :

Vianney MARZIN (Le Pôle)    CLEMENCE LEZIER (CNV)  
Lucie VINATIER (Région)    MARC LAWTON (DRAC)



2018-2021

CONTRAT DE FILIÈRE

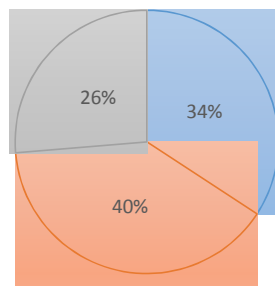
# MUSIQUES ACTUELLES

~ PAYS DE LA LOIRE ~



# DEMANDES & AIDES 2019

Répartition des demandes par appels à projets  
(AAP)



■ Coopérations professionnelles    ■ Diversité musicale sur les territoires  
■ Promotion des artistes émergents

→ 38 dossiers reçus pour 35 structures

- « Coopérations professionnelles » : 13 dossiers
- « Diversité musicale sur les territoires » : 15 dossiers
- « Promotion des artistes émergents » : 10 dossiers

UNE REPARTITION EQUILIBREE ENTRE LES AAP



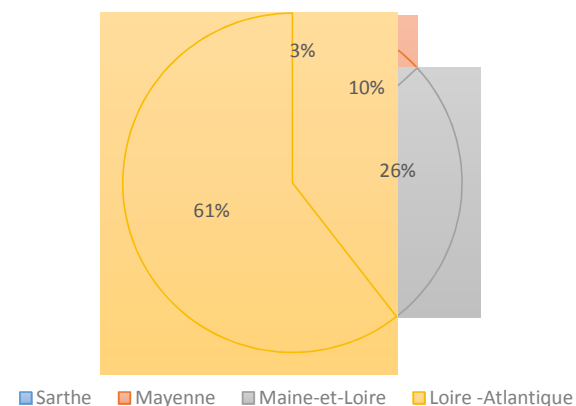
## CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE

# DEMANDES & AIDES 2019

Plus de 85% des demandes viennent de structures associatives.

### Gros bémol sur la répartition territoriale des demandes

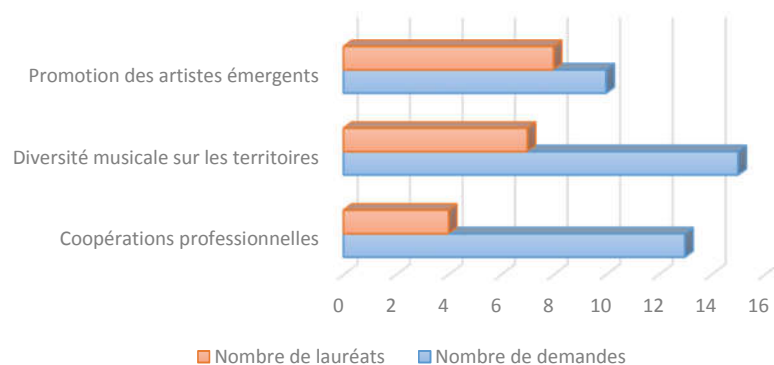
Répartition des demandes par départements



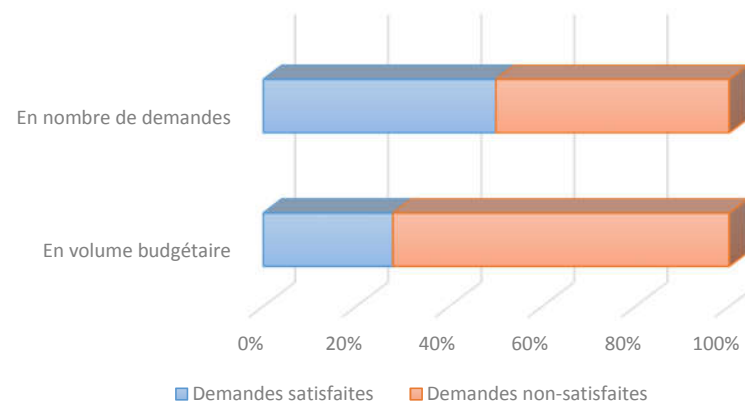
## CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE

# DEMANDES & AIDES 2019

Nombres de demandeurs et de lauréats par AAP



Proportion de demandes satisfaites



**90 000 euros étaient disponibles pour + de 320 000 euros de demandes.**

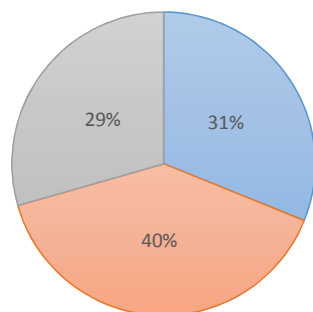
**19 projets ont bénéficié d'une aide sur les 38 demandes réceptionnées.**



## CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE

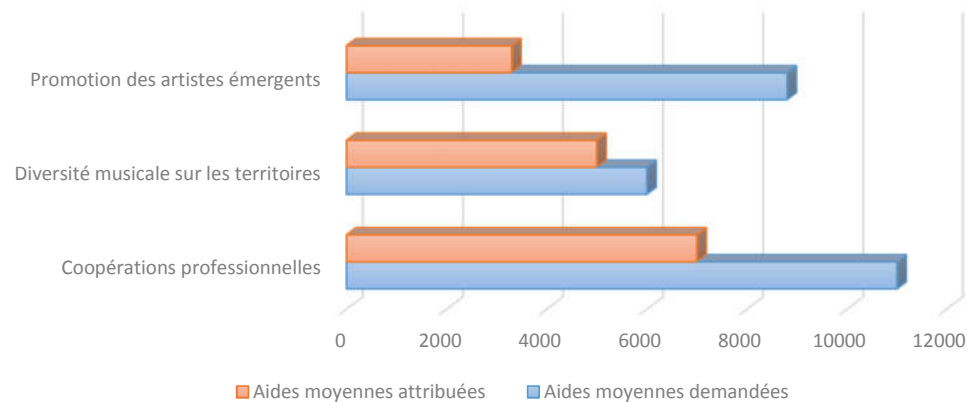
# DEMANDES & AIDES 2019

Répartition de l'enveloppe de 90 000 euros



■ Coopérations professionnelles    ■ Diversité musicale sur les territoires  
■ Promotion des artistes émergents

Aides moyennes demandées et attribuées (en euros)





## CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE

### « Coopérations professionnelles »

- des actions collectives ayant un impact durable sur l'écosystème musical, le territoire et les structures ;  
pour
- répondre aux enjeux d'émergence, de professionnalisation, de structuration, de développement économique, territorial et sociétal des projets.

**Nombre de lauréats : 4**

**Sommes attribuées : 28 000 €**

**Aides moyennes attribuées : 7 000 €**

**Types de projets soutenus :** festival jeune public territorial, dispositif d'accompagnement d'artistes...

**Motifs de refus :** coopération peu impliquante, budget, projet trop lié à un projet déjà financé...





**CONTRAT DE FILIÈRE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE**

# L'APPEL A PROJETS

## « Diversité musicale sur les territoires »

→ des initiatives venant d'acteurs émergents, isolés ou en structuration, situés sur les territoires ruraux et péri-urbains

**ou**

→ des actions dédiées à des esthétiques moins exposées dans les zones urbaines déjà couvertes en termes d'offres culturelles.

**Nombre de lauréats : 7**

**Sommes attribuées : 35 500 €**

**Aides moyennes attribuées : 5 000 €**

**Types de projets soutenus :** organisation de spectacles et d'événements dans des territoires ruraux...

**Motifs de refus :** offre sur le territoire et l'esthétique visée, projet soutenu, respect de la réglementation...





**CONTRAT DE FILIERE MUSIQUES ACTUELLES PAYS DE LA LOIRE**

# L'APPEL A PROJETS

## « Promotion des artistes émergents »

→ stimuler l'innovation en matière de promotion de l'émergence artistique et les collaborations entre différents types d'acteurs.

(structures de production et de développement d'artistes - live et musique enregistrée, médias, structures de diffusion et d'accompagnement des pratiques)

**Nombre de lauréats : 8**

**Sommes attribuées : 36 500 €**

**Aides moyennes attribuées : 3 300 €**

**Types de projets soutenus :** sortie d'album ou de créations...

**Motifs de refus :** stratégie faible, budget peu détaillé



2018-2021

CONTRAT DE FILIÈRE

# MUSIQUES ACTUELLES

~ PAYS DE LA LOIRE ~

